



Bienvenue dans la 72<sup>ème</sup> mise à jour d'AGRINFO. Ce numéro comprend un résumé sur l'état d'avancement des négociations des accords commerciaux de l'Union européenne (UE) et d'autres évolutions politiques ayant une incidence sur les échanges avec les pays à faible et moyen revenu. Nous présentons également les dernières informations concernant l'accord commercial intérimaire entre l'UE et le Mercosur.

Il convient également de noter la proposition de la Pologne visant à abaisser temporairement les limites maximales de résidus (LMR) pour le carbendazime, le glufosinate et le thiophanate-méthyl sur certains aliments, à la suite du décret français adopté précédemment.

De plus – mises à jour des publications :

- **Les questions-réponses** du récent [webinaire AGRINFO sur les emballages et les déchets d'emballages \(PPWR\)](#) sont désormais disponibles, en plus des vidéos du webinaire
- **Le guide destiné aux opérateurs et groupes du secteur biologique**, publié par AGRINFO et le FiBL, est désormais également disponible en [français](#), en [espagnol](#) et en [portugais](#)

## NOUVEAUTÉS

### Événements



#### Prochain webinaire – utilisation des antimicrobiens

À noter dans votre agenda – **le 28 mai** – pour le prochain webinaire AGRINFO sur l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux d'élevage dans la chaîne alimentaire – comment se préparer aux nouvelles règles de l'UE qui entreront en application en septembre 2026

[Lire](#)

### Nouvelles réglementations ou politiques en cours d'élaboration



#### LMR pour les pesticides

La Pologne propose des LMR temporairement abaissées pour le carbendazime, le glufosinate et le thiophanate-méthyl sur certains aliments

[Lire](#)



#### Consultations prévues : futures possibilités de donner son avis

Aperçu des politiques et réglementations de l'UE en cours d'élaboration pour lesquelles des possibilités de donner son avis sont attendues prochainement

[Lire](#)

## Modifications notifiées à l'Organisation mondiale du commerce

Envoyez vos commentaires via votre [autorité nationale de notification SPS/TBT](#) dans le délai de 60 jours



### Contaminants

L'UE propose des teneurs maximales pour le  $\Delta^9$ -THC dans les feuilles de chanvre destinées aux infusions et aux infusions à base de plantes prêtes à boire – commentaires à envoyer jusqu'au **26 mai 2026**

[Lire](#)

## Nouvelles réglementations entrant en vigueur et dates d'application



### LMR pour les pesticides

- L'UE [relève les LMR pour le cuivre](#) dans certains aliments – applicable à partir du **6 mai 2026**
- L'UE [décide qu'aucune LMR n'est requise](#) pour l'*Allium fistulosum* (transformé), le lysat de *Willaertia magna*, l'hydroxyde de magnésium E528, les granulés de sainfoin et l'extrait de pépins de raisin – applicable à partir du **21 avril 2026**



### Commerce

L'UE publie les certificats d'origine et d'autorisation de contingent pour les pays du Mercosur – applicables à compter du **1er mai 2026**

[Lire](#)



### Indications géographiques

Registre de l'UE des indications géographiques (AOP, IGP, STG) pour les produits non européens jusqu'à présent en 2026 :

- [Demandes](#)
- [Enregistrements](#)



### Biotechnologies

L'UE révoque l'autorisation d'importer les maïs génétiquement modifiés MON 87403 et MON 87419 – applicable à compter du **27 mars 2026**

[Lire](#)

## Publications AGRINFO



### Politique commerciale

Évolutions récentes de la politique commerciale de l'UE

[Lire](#)

AGRINFO fournit un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, des réglementations et des normes de l'UE ayant un impact potentiel sur les chaînes de valeurs agricoles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Vous trouverez ci-dessous des liens vers notre site web à l'adresse [agrinfo.eu/fr](http://agrinfo.eu/fr), où nous présentons des résumés clairs des changements récents et à venir, ainsi que des recommandations de mesures à prendre par les entreprises ou les autorités pour se conformer aux nouvelles règles. Les parties prenantes éligibles **des pays bénéficiaires** d'AGRINFO peuvent nous contacter pour plus d'information via le **service d'assistance AGRINFO**.



*Le programme AGRINFO est mis en œuvre par le COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.*

*AGRINFO vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit des résumés clairs aux partenaires commerciaux des pays à revenu faible et intermédiaire sur le "quoi, pourquoi et quand" des changements récents et à venir, ainsi que sur les actions nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.*

**> S'abonner aux mises à jour d'AGRINFO <**